



Mairie de La Salle les Alpes
254 Rue de la Guisane
05240 La Salle les Alpes

Le 27 février 2026

LA MAIRIE DE LA SALLE LES ALPES RECRUTE 2 surveillants de baignade (H/F) pour la baignade bio

Contrats saisonniers

Période : du 30 juin 2026 au 31 août 2026

Horaires : 35h hebdomadaires

Missions :

- Surveillant en charge de la sécurité des baigneurs
- Veiller au respect de la réglementation en vigueur et du règlement de l'équipement
- Garantir l'application du plan d'organisation de la surveillance et des secours
- Réaliser les gestes de premiers secours en cas d'accident ou de noyade
- Vérification des bracelets
- Prévention et rappel des règles de sécurité et des interdictions si nécessaire
- Suivi journalier de la fréquentation, de la qualité de l'eau, de la météo et de la température de l'eau et de l'air
- Comptage des baigneurs
- Surveillance, rangement, installation du matériel, récupération des objets oubliés
- Nettoyage de l'infirmerie

Profil et qualités requises :

- ✓ Être titulaire du Brevet National de Sauvetage en Secteur Aquatique (BNSSA)
- ✓ Expérience similaire appréciée
- ✓ Bon relationnel avec la clientèle

Conditions particulières : Travail le week-end et les jours fériés

Logement possible

Rémunération : sur la base de la catégorie C de la fonction publique territoriale + régime indemnitaire

Lieu d'activité : La Salle les Alpes

Faire acte de candidature avant le 26 avril 2026 :

- par courrier : Monsieur le Maire, 254 Rue de la Guisane, 05240 LA SALLE LES ALPES
- par mail : ressourceshumaines@lasallelesalpes.fr

Le Maire,

Emeric SALLE

